

PUBLICITE

• **Identification de l'administration contractante :**

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette

144 av de Flandre

75019 Paris

tel : 01 44 65 23 00

fax : 01 44 65 23 01

Forme juridique : *établissement public à caractère administratif*

Objet du ou des marché (s) , caractéristiques principales :

Le présent marché a pour objet le choix d'une imprimerie pour l'impression de deux publications pédagogiques Perspectives 2010 et Latitudes 2010

Forme du marché :

- Marché à bons de commande

Durée du marché : douze mois

Adresse du lieu d'exécution de la livraison :

ENSAPLV 9 rue Barbanègre ; 75019 Paris

Procédure de mise en concurrence : Procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics

Adresse de retrait des dossiers de consultation :

- ♦ Sur le site de l'école : www.paris-lavillette.archi.fr/marchespublics
- ♦ Adresse des locaux, heures d'ouverture des locaux :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette

144 av de Flandre

75019 PARIS

tel : 01 44 65 23 00

fax : 01 44 65 23 01

ouverture de 9h à 12h – 14h30 à 17h

Date limite de réception des propositions :

31 mars 2011 (12 heures) le tampon de l'école faisant foi

Trois critères de choix

Critère 1 : capacité en matière de conseils et d'assistance au regard des références fournies par le candidat pondération : 25%

Critère 2 : expérience et connaissance en matière d'impression de photographies et croquis d'architecture pondération : 25%

Critère 3 : tarifs pondération : 50%

Adresse du lieu de remise des propositions par les candidats :

Adresse des locaux, heures d'ouverture des locaux :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette – Service de la pédagogie - Publications

144 av de Flandre

75019 PARIS

tel : 01 44 65 23 00

fax : 01 44 65 23 01

ouverture de 9h à 17h

Pièces à produire dans le dossier de candidature

- Attestations sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales
- Déclaration selon laquelle que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- Attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail ;
- Liste de références de prestations analogues et échantillon de papier + autres documents répondant aux critères de sélection
- Présentation du candidat : moyens techniques, humain + échantillon dans certains cas

Renseignements :

Esther Gautier par mail : esther.gautier@paris-lavillette.archi.fr